Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-414841668-20260922-DELIB_2026_4_2-DE

LA RIVIERA BRETONNE
FOUESNANT-LES GLÉNAN

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE DIRECTEUR

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME FOUESNANT-LES GLENAN

L'an deux mille vingt-six, le 17 septembre à 14 h 00, le Comité de direction de l'Office municipal de tourisme, légalement convoqué le 21 août 2026 s'est réuni à l'Office de tourisme (salle de réunion).

Etaient présents avec voix délibérative :

- **Membres titulaires - collège des élus** : M. Bruno MERRIEN ; Mme Cécile TABARLY ; M. Alain GOSSET ; Mme Valérie GUEGUEN ; M. Jean-Loïc JEZEQUELLOU ; Mme Sandrine ETESSE.
- **Membres titulaires - collège des socioprofessionnels :** Mme Anne KERNEVEZ ; M. Sébastien CARADEC ; M. Laurent CALIPPE ; M. Pierre GUERVENO ; M. Ronan QUERE
- **Membres suppléants - collège des élus** : Mme Marie-Thérèse LE GOARDET.
- **Membres suppléants - collège des socio-professionnels :** Mme Catherine DENES.

Assistaient à la réunion sans voix délibérative :

- **Membres suppléants - collège des élus** : Mme Clarisse MORVAN.
- **Membres suppléants - collège des socioprofessionnels** : M. Gaëtan ARLANDIS ; Mme Floriane SAINT-AUBERT ; Mme Chrystelle LE GOFF ; M. Jean-Marc QUERE.

Absents excusés :

- **Membres titulaires - Collèges des élus** : Mme Anne FREDOU.
- **Membres suppléants - Collèges des élus** : M. Maxime SIMON ; M. Peter SMIS ; Mme Catherine LE FLOC'H ; M. Vincent ESNAULT.
- **Membres titulaires - Collèges des socioprofessionnels** : Mme Valérie LE TORC'H.
- **Membres suppléants - Collèges des socioprofessionnels** : M. Jean-Pierre MERRIEN.

Monsieur le président informe l'assemblée que le quorum est atteint et que le comité de direction peut procéder aux différents votes à l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Mme Véronique JEANNÈS, directrice de l'Office municipal de tourisme.

OBJET : BUDGET 2026 : INTEGRATION DE L'ECRAN INTERACTIF DANS LES ACHATS DE L'OMT

Dans le cadre d'un achat groupé réalisé en partenariat avec L'Office de tourisme de Quimper, l'Office Municipal de Tourisme a acquis un écran interactif selon un dispositif de location avec option d'achat. A l'issue de la période de location, le montant restant à acquitter pour lever l'option d'achat et devenir pleinement propriétaire de l'équipement s'élève à 100 € TTC. Cette somme sera inscrite en immobilisation au compte 2188 et fera l'objet d'un amortissement selon les règles applicables aux équipements numériques.

Afin d'acter la réalisation de la promesse de vente :

- Il vous est proposé d'autoriser la levée de l'option ;

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à procéder à la levée de l'option.

Envoyé en préfecture le 29/09/2026
Reçu en préfecture le 29/09/2026
Publié le
ID : 029-414841668-20260922-DELIB_2026_4_2-DE

- Il vous est proposé d'acter le décompte portant mention des paiements effectués et d'inscrire la valeur résiduelle de 100 € au compte de l'immobilisation 2188.

Date	Chapitre	Nature	Libellé	Montant TTC
2023	11	6122	Crédit bail mobilier	1355.28
2024	11	6122	Crédit bail mobilier	2710.56
2025	11	6122	Crédit bail mobilier	2710.56
2026	11	6122	Crédit bail mobilier	1355.28
2026	21	2188	Autres	100

Je vous serais obligé de bien vouloir en délibérer.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Autorise le Président à acter le décompte des paiements effectués et imputer la valeur résiduelle au compte de l'immobilisation 2188.

Fait et délibéré à Fouesnant-les Glénan le 22/09/2026

OFFICE MUNICIPAL DE TOURISME DE FOUESNANT 29170

Bruno MERRIEN
Président